Ruralia
Sciences sociales et mondes ruraux contemporains

15 | 2004
Varia

Le poids des représentations dans la mise en place des Contrats territoriaux d'exploitation (CTE) : le cas de la Guadeloupe

Michel Dulcire et Eduardo Chia

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/ruralia/1034
ISSN : 1777-5434

Éditeur
Association des ruralistes français

Édition imprimée
Date de publication : 31 juillet 2004
ISSN : 1280-374X

Référence électronique
Michel Dulcire et Eduardo Chia, « Le poids des représentations dans la mise en place des Contrats territoriaux d'exploitation (CTE) : le cas de la Guadeloupe », *Ruralia* [En ligne], 15 | 2004, mis en ligne le 01 juillet 2008, consulté le 19 avril 2019. URL : http://journals.openedition.org/ruralia/1034

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Tous droits réservés

Le poids des représentations dans la mise en place des Contrats territoriaux d'exploitation (CTE) : le cas de la Guadeloupe

Michel Dulcire et Eduardo Chia

1 Les accords directs entre l'État et les entrepreneurs deviennent depuis vingt ans des instruments de plus en plus fréquents des politiques publiques, sous des appellations différentes : conventions, chartes, contrats [1]. Ces modes d'intervention de l'État gagnent également l'agriculture [2], en particulier avec les CTE.

2 Les résultats que nous présentons ici sont issus d'un projet qui visait à analyser en quoi la prise en compte de la multifonctionnalité, par la mise en œuvre de la Loi d'orientation agricole (LOA, 1999) à travers les CTE, a contribué à la remise en cause des modèles [3] de développement dans les Départements d'outre-mer (DOM) insulaires — modèles qui sont encore solidement fondés sur la promotion d'une agriculture pour l'exportation (canne à sucre et banane). Notre principale hypothèse est que la façon de concevoir et de mettre en place les CTE, seul instrument de la LOA, dépend fortement des représentations que les acteurs se font de l'agriculture du passé, du présent et du futur, du métier d'agriculteur ainsi que de leurs systèmes de relations.

3 La théorie économique classique nous suggère que les agriculteurs adoptent la ou les propositions qui maximisent leur revenu ou, dans une version plus moderne (théorie standard élargie) celles qui correspondent le mieux à leurs projets, leurs objectifs ou encore celles qui ne provoqueront pas un dysfonctionnement dans leurs systèmes [4]. Au niveau collectif toutefois, nous ne pouvons pas ignorer (en suivant Granoweter) que tout acte économique est « enchâssé » dans des réseaux sociaux, au sein desquels les acteurs ne partagent pas seulement des informations ou des ressources, mais aussi des représentations, qui participent aux mécanismes de coordination et à l'élaboration d'un projet commun, donnant sens au métier d'agriculteur [5]. L'acceptation d'une mesure telle que les CTE par exemple, sera d'autant efficiente qu'elle s'intégrera dans la continuité de

la représentation, existante et partagée par un grand nombre voire l'ensemble des acteurs, quant à l'agriculture : ses exploitations, son organisation, ses objectifs, ses productions, *etc.* [6]

4 Le degré d'appropriation (hypothèse) régional des mesures ou des mécanismes de politique agricole dépend(ra) de la proximité des représentations des acteurs et des modèles sous-jacents des politiques proposées. Afin d'affirmer ou infirmer cette hypothèse, nous avons analysé les représentations que les différents acteurs institutionnels et individuels se font des fonctions de l'agriculture, des processus de négociation, de la conception des références technico-économiques, ainsi que des CTE et de leur mise en place.

5 Avant de présenter les représentations que les acteurs ont de l'agriculture — selon quatre entrées : ses produits, ses hommes, ses fonctions et ses futurs — nous ferons un bref détour par la sociologie et la psychosociologie, afin d'expliciter la démarche et les concepts que nous avons utilisés. En conclusion, nous nous interrogerons sur le rôle de la Commission d'orientation départementale de l'agriculture (CDOA) en tant que lieu de « production » du sens commun (projets, règles, *etc.*).

Les représentations : un bref détour par la sociologie et la psychosociologie

6 La principale hypothèse du côté de la sociologie est, dans la ligne d'Émile Durkheim, que les institutions [7] sociales produisent des représentations collectives, qui structurent la vision que les individus ont du monde et qui conditionnent l'exercice de leur métier. Les institutions sociales cristallisent en quelque sorte la pensée et agissent sur les individus par l'intermédiaire de croyances et de mythes tels que définis par James G. March [8] Il est en conséquence nécessaire de caractériser la vision du monde, ou encore les croyances, des institutions concernées, afin de comprendre la logique qui anime leurs pratiques.

7 Les représentations sociales, élaborées par des individus, sont partagées par des groupes plus ou moins vastes : leur première fonction est de contribuer à la cohésion identitaire, collective. Constituées d'opinions, d'informations, de croyances, d'images, d'attitudes, elles constituent des entités complexes qui se transforment au fil du temps et des changements sociaux : participant à la construction de la réalité sociale [9], elles sont le fondement de la pensée sociale agissante. En ce sens, deux autres fonctions nous intéresseront particulièrement ici, celle de justification et celle de préparation à l'action, de guide ou de support de décision.

8 L'analyse des différentes représentations des groupes nous permettra de rendre compte des fondements des pratiques sociales et socio-techniques, ainsi que des relations entre les groupes et au sein de chacun d'entre eux.

9 Par ailleurs, les représentations sociales sont des univers d'opinions propres à une culture, une classe sociale ou un groupe, et relatifs à des objets donnés. À l'intérieur d'un groupe social relativement homogène, des représentations se définissent comme des savoirs socialement élaborés et partagés [10]. En suivant les auteurs qui ont pensé ces questions, la représentation se définit également comme un ensemble d'éléments cognitifs (opinions, informations, croyances) relatifs à un objet social [11], et se caractérise donc comme étant :

10 - Un ensemble organisé avec des principes d'équivalence et d'incompatibilité : telle opinion est équivalente à une autre et telle croyance est incompatible avec telle information...

11 - Le partage entre les individus d'un même groupe social.

12 - Une construction collective, à l'occasion d'un processus global de communication ou d'action.

13 - Une utilité sociale. Les représentations constituent, tout d'abord, des systèmes de compréhension et d'interprétation de l'environnement social et elles sont ensuite un système d'évaluation des comportements : un modèle d'action.

14 Ces représentations ont comme support des objets : techniques, économiques, sociaux. En s'interrogeant sur ces objets, Pascal Moliner, Patrick Rateau et Valérie Cohen-Scali [12] en identifient cinq caractéristiques :

15 - Les spécificités de l'objet : ce n'est pas la nature de l'objet qui en fait un objet de représentation mais plutôt son statut social. Ainsi, dans notre cas, le CTE est un objet de représentation car il fait l'objet de controverses, de luttes de pouvoir, *etc*., et il est utilisé pour mener à bien des projets de différents groupes ou sous-groupes.

16 - Les caractéristiques du groupe : les façons dont il est composé, dont il fonctionne et surtout dont ses membres communiquent (quelles sont les interrelations...).

17 - Les enjeux : quels sont les enjeux associés à l'objet ? Dans notre cas, l'enjeu est la durabilité du développement rural et en particulier de l'agriculture.

18 - La dynamique sociale (interne et externe) : interaction avec des autres groupes sociaux. C'est-à-dire l'émergence de nouveaux enjeux.

19 - L'absence d'orthodoxie : ce n'est pas un individu mais le collectif qui fabrique la représentation par un processus complexe, qui constitue des controverses, voire des conflits.

20 Nous avons donc cherché à appréhender les représentations que les acteurs avaient de l'agriculture, sa trajectoire, sa place dans l'économie et la société et comment les organisations fonctionnaient, communiquaient, produisaient du sens : bref, comment elles créaient la (les) représentation(s), en particulier à propos de la mise en place de la LOA et des CTE, qui va (vont) servir de cadre aux actions individuelles et de repère dans les négociations collectives.

Le dispositif de recherche

21 Nous avons travaillé essentiellement par des entretiens compréhensifs (une vingtaine), réalisés auprès de responsables et agents des principales organisations engagées dans le développement agricole et rural de la Guadeloupe, dont les porteurs de projets de CTE : les entretiens visaient à identifier leurs perceptions de la situation agricole actuelle de l'île et leurs opinions quant à l'agriculture à construire pour demain. Il s'agissait plus particulièrement de caractériser les « modèles » agricoles, explicites ou implicites, sur lesquels se fondent ces acteurs dans leurs activités de pilotage institutionnel, ainsi que la nature et l'importance des diverses fonctions qu'ils reconnaissent à l'agriculture [13], et que les procédures de soutien à la multifonctionnalité, anciennes (CTE) et nouvelles (Contrats d'agriculture durable, CAD), permettaient et permettent selon eux de favoriser ou non [14]. Le panel des acteurs interviewés représente la diversité des institutions du monde rural :

organisations agricoles professionnelles à vocation généraliste ou sectorielle, organismes d'aménagement et à préoccupations environnementalistes, de contrôle et de suivi, organisations économiques de développement ou d'appui technique, administrations d'encadrement et services de l'État de collectivités territoriales, établissements d'enseignement ou de recherche, ont ainsi été rencontrés [15].

22 Par ailleurs, des enquêtes auprès des agriculteurs (30) ont été réalisées afin d'identifier les représentations que ceux-ci ont de l'agriculture et les changements de pratiques suite à la signature des CTE. Cependant, nous utiliserons dans cet article les données issues de l'analyse des représentations et plus spécifiquement de celles des organismes d'accompagnement.

23 Les interviews ont pris la forme d'entretiens ouverts (2 à 3 heures) au cours desquels la (les) personne(s) interviewée(s) étai(en)t invitée(s) à s'exprimer librement à partir de quelques questions larges : l'histoire, le présent, et les perspectives de l'agriculture en Guadeloupe, et de leurs organisations, la multifonctionnalité et les CTE (pertinence, construction, adaptations souhaitables pour les futurs CAD). Notre objectif était en effet de cerner d'une part leurs représentations (globale et plus sectorielle compte tenu de leur secteur d'activité), et d'autre part les façons dont ces représentations avaient pu influer ou influent encore sur leurs décisions et pratiques, en particulier dans la mise en œuvre des CTE.

24 Bien que dans la majorité des cas, nous ayons interviewé au moins deux personnes par organisme, il serait faux de considérer que les positions défendues par les interviewés correspondent aux discours officiels des organisations ou institutions. Il s'agit avant tout d'opinions personnelles mais qui, en suivant la problématique des représentations, participent à un point de vue porté par le groupe (l'organisation ou l'institution) auquel les interviewés appartiennent. Afin de valider nos résultats auprès de l'ensemble des acteurs, nous avons organisé une restitution, sous forme d'atelier de travail [16]. Elle nous a non seulement permis de valider, de façon globale, nos résultats mais elle nous a également permis d'approfondir certains points ainsi que de dégager des pistes de travail pour l'avenir.

L'agriculture guadeloupéenne vue au travers de ses produits : la banane et la canne structurent les représentations

25 L'agriculture guadeloupéenne s'est construite au cours de l'histoire coloniale pour répondre aux besoins de la métropole en produits « exotiques » : indigo, coton, vanille, café ou encore cacao, puis canne à sucre et enfin banane. De ce « modèle » [17] agro-exportateur ne subsistent de façon significative que les deux dernières productions. De l'avis général, elles ont façonné le paysage culturel et territorial de l'Île. Les propositions de changement ne peuvent les ignorer. L'agriculture s'est néanmoins (modestement) élargie depuis trente ans à quelques produits spécialisés et quelque peu marginaux : pour l'exportation haut de gamme (aubergine dans les années 1980, melon ou fleur actuellement), mais aussi pour le marché intérieur, s'agissant de « produits (re)construits » [18] récemment, à forte composante identitaire (igname, vanille ou encore café [19]).

26 Les acteurs interviewés caractérisent l'agriculture guadeloupéenne en fonction de la destination de ses productions. Les exploitations familiales se répartissent alors dans deux catégories distinctes : une agriculture familiale ou sociétaire, pour l'exportation, d'une part, et une agriculture familiale pluriactive, « domestique » [20], plus diversifiée, d'autre part.

27 L'exportation a impulsé la structuration des filières, directement par les acteurs mais aussi par les incitations pressantes des représentants de l'État. La canne à sucre et la banane restent les filières les mieux — voire les seules — organisées [21] : elles visent d'abord à satisfaire un volume de produits standards pour l'exportation. Elles attiraient à elles seules 97 % des aides à la production en 2000, alors qu'elles ne représentaient que 41 % de la PAF et 36 % des surfaces cultivées [22]. Les « activités de diversification » restent peu organisées, malgré quelques frémissements.

28 Si la banane et les dérivés du sucre représentent 40 % de la valeur des exportations (INSEE, 2002), ils ne représentent à eux deux que 1,9 % du PIB de l'Île [23]. Bien que, selon nos interlocuteurs, la Guadeloupe ait démontré historiquement sa capacité à l'autosuffisance alimentaire, au cours de la Seconde Guerre mondiale (« an tan Sorin »), son taux de couverture des produits agroalimentaires n'était plus que de 17 % en 2001 [24]. Ils représentent parallèlement 20 % de la valeur des importations.

29 La canne à sucre et la banane dominent donc le territoire guadeloupéen : activités [25], emplois, paysage, filières, valeur ajoutée, mais aussi financements publics. Ces deux filières participent à la cohésion sociale et identitaire, mais l'aide de l'État est indispensable à leur maintien, ce dont sont conscients l'ensemble de nos interlocuteurs. Cependant, les deux filières ne sont pas comparables. La canne est historiquement et socialement plus « guadeloupéenne » que la banane, pour le meilleur (identité, paysage) et pour le pire (esclavage, colonialisme). Par ailleurs, si sucre et rhum partent très majoritairement à l'exportation, c'est bien à « Gardel » (la sucrerie) que les agriculteurs livrent : le fruit de leur travail a un « débouché local » (transformé sur place), au contraire de la banane, produit livré brut sur des bateaux.

30 La culture de la canne [26] est en outre considérée comme beaucoup plus « rustique » que celle de la banane : elle est parfois qualifiée de « culture écologique » (peu de traitements, recyclage des résidus de distilleries et boues d'épuration), voire parée de vertus « purifiantes ». Ses rendements et quantités totales ont augmenté depuis vingt ans. La canne est la seule interprofession organisée ; elle est aussi la « seule filière transparente », sur laquelle existent des chiffres précis et expliqués.

31 Les acteurs ne définissent l'activité bananière qu'en comparaison avec l'activité cannière, parfois aussi avec la « diversification ». La banane s'est imposée comme culture d'exportation significative après la Seconde Guerre mondiale. Le modèle technique proposé à la profession repose sur un très haut niveau d'intrants : l'environnement n'est pas pris en compte dans cet « encadrement cultural » [27], et la diversification agricole reste très faible dans la zone bananière. La pollution annoncée par les importantes quantités d'engrais et de pesticides appliqués est maintenant avérée. Une autre frustration anime enfin les bananiers, totalement dépossédés du devenir de leur produit après récolte, qui recevront leur « fiche de paye » quelques semaines après [28]. Ce « modèle », que nous qualifions de vitrine [29], a un objectif de volume maximum de produit indifférencié : la qualité visée — imposée — correspond aux normes standard internationales.

32 La satisfaction prioritaire par l'activité de production agricole des besoins alimentaires locaux, la « diversification », revient quant à elle fréquemment dans les discours. Mais plus souvent comme référence obligatoire, par sa légitimité historique et culturelle [30], et non comme affirmation de la volonté de prendre et d'assumer les moyens de s'engager dans cette voie : c'est l'arrière cour. Entrer véritablement dans cette stratégie supposerait de défaire l'image agricole actuelle de la Guadeloupe, très majoritairement assumée, puis d'en reconstruire une.

Tableau 1 : l'agriculture d'exportation et l'agriculture domestique, atouts et contraintes

Agriculture spécialisée, tournée vers l'exportation		Agriculture « diversifiée » tournée vers le marché intérieur	
Composée d'exploitations à fort niveau de capitalisation pratiquant la production de banane et canne à sucre principalement. Une partie non négligeable se trouve dans des situations financières fragiles et leur transmission est compromise. Elles ont du mal à s'adapter (faire face) aux changements de contexte : produits de qualité, exigences sociales et environnementales, changement du mode de rémunération...		Les exploitations agricoles qui constituent cette agriculture sont des exploitations diversifiées (où on peut trouver canne à sucre et banane), avec un niveau de capital pas trop élevé, produisant principalement pour le marché intérieur ou pour l'exportation sur des « niches ». Leur situation financière est relativement saine et elles sont flexibles vis-à-vis des changements de l'environnement. La double activité est une pratique courante.	
Atouts	Faiblesses	Atouts	Faiblesses
Encadrement	Mono-activité	Diversification	Pluriactivité Localisation
Aides de l'État (97 % du total)	Environnement		Peu d'aides
Professionnelle	Exportation (dépossession)	Affirmation identitaire (réappropiation, autonomie)	Peu de capitaux
	Dépendante	Flexibles	Instabilité des débouchés

33 Les deux modèles, exportation et domestique, font mauvais ménage. Les différents acteurs s'accordent sur la dualité (tableau 1), en coexistence plus qu'en interaction : ils divergent par contre quant aux forces et aux faiblesses de chacun de ces deux types, ainsi que sur les stratégies à adopter pour les renforcer, les modifier, voire les substituer. Ce contraste explique, entre autres, l'hétérogénéité des scénarios énoncés pour le futur.

L'agriculture guadeloupéenne vue au travers des hommes : l' « agriculteur » et le « paysan »

34 Tous nos interlocuteurs soulignent la jeunesse de l'agriculture, paradoxalement conduite par des agriculteurs âgés, souvent peu formés. Historiquement, c'est au cours des années 1970-1980 que le modèle cannier s'est essoufflé : fermetures d'usines, mais aussi début de la redistribution des « champs d'usine » aux agriculteurs sous forme de Groupements Fonciers Agricoles (GFA). Les réformes foncières de 1980 et surtout de 1986 ont signifié « l'apparition » des « vrais » agriculteurs [31] en Guadeloupe. Dans cette agriculture jeune, les filières s'organisent mais le travail « d'action collective » reste difficile [32]. Pour l'ensemble de nos interlocuteurs, elle est encore « peu professionnalisée » : le sens et les conclusions pour l'action de cette qualification diffèrent néanmoins d'un interlocuteur à l'autre (tableau 2). Pour les acteurs, les métiers agricoles [33] ont évolué avec les années 1990 et ils font référence à deux « types » d'agriculteurs très contrastés qui se sont différenciés.

35 - L'agriculteur du premier type est un « professionnel », au sens où le prônaient le gouvernement et la profession agricole dans les années 1960 : à plein temps. Son métier se définit par les mots clés mono-actif, surface d'exploitation minimale, diplôme, spécialisation, co-gestion, *etc*. La fonction assignée à ce producteur est de contribuer quantitativement à l'exportation et aux emplois ; c'est à l'aune de ces critères que son efficacité est appréciée, même si sa contribution à la production vivrière est possible voire souhaitée. La canne à sucre et la banane en constituent les deux rubriques quasi-exclusives. Cet « entrepreneur agricole » constitue la pierre angulaire du « modèle » défendu par les pouvoirs publics, une grande partie de l'encadrement et de la profession agricole. « Les autres » ne sont pas de « vrais » agriculteurs. Ils sont appelés à disparaître à terme et/ou relevant d'un « traitement social » dans le court terme.

36 - L'agriculteur du second type est un « paysan » [34]. Les acteurs s'inscrivant dans ce type le jugent tout autant « professionnel » que les autres. Ce qualitatif, revendiqué, a un sens distinct de celui du type précédent : il fait référence à l'engagement, à la motivation, à un comportement « mûr » et responsable, au respect des contrats, à l'intégration territoriale de l'agriculture, *etc*. Il n'exclut donc nullement, explicitement ou par défaut selon les interlocuteurs, les agriculteurs pluriactifs. Le premier *objectif* qui lui est assigné est de contribuer à l'autonomie alimentaire de l'île. Il est compatible avec l'agriculture d'exportation, canne à sucre, banane, mais aussi d'autres productions moins « traditionnelles ». La gestion des ressources, la satisfaction des objectifs de l'exploitant et de sa famille, voire de projets locaux ou sociaux, c'est-à-dire des critères souvent qualitatifs, sont prioritaires. Même en zone excentrée et négligeable en termes de volumes agricoles, telle que la Côte sous le Vent, ce modèle ne se confond aucunement, pour nos interlocuteurs s'y inscrivant, avec une agriculture marginale.

37 Pour nous, si la clé de définition de ces deux « idéaux-types » [35], professionnel et paysan, répond à la destination des produits, exportation et consommation locale, il n'y a pas de correspondance stricte entre ceux-ci et ceux-là. Certes, les réseaux socioprofessionnels et les filières correspondantes sont distincts, mais les systèmes de production correspondants mis en œuvre par les deux « agriculteurs types », peuvent être similaires. En outre, le modèle agro-exportateur reste pour les deux groupes la référence, au moins

implicite, par rapport ou contre lequel les points de vue sur le souhaitable se construisent.

38 Si, par conviction ou opportunisme, le second modèle, « autonome », tend à gagner en légitimité, au moins verbale, car il contribue à une agriculture guadeloupéenne satisfaisant des fonctions alimentaires, d'emploi, paysagères, patrimoniales, *etc.*, les représentations et les pratiques des institutions n'ont pas évolué.

Tableau 2 : les représentations des institutions, des couples en opposition

Agriculture exportatrice	Agriculture domestique
Agriculteur formé	Agriculteur peu formé
Agriculteur mono-actif	Agriculteur pluriactif
Agriculteur « professionnel »	Agriculteur « non professionnel »
Agriculteur efficace, spécialisé	Agriculteur bricoleur, diversifié
Agriculteur « vrai »	Agriculteur « pas vrai »
Éleveur	Détenteur d'animaux
Approche sectorielle	Approche territoriale
Cloisonnement	Intégration
Surface « suffisante »	Surface « insuffisante »
Traitement social	Autonomie alimentaire, identité

39 Par ailleurs, les doubles-actifs représentent 75 % des producteurs de la Guadeloupe [36]. Plusieurs acteurs considèrent que ces doubles-actifs ne sont pas de « vrais » agriculteurs et relèvent du « traitement social ». Pour d'autres, ils représentent au contraire une composante essentielle du développement de l'agriculture guadeloupéenne, dont il faut tenir compte dans les propositions de développement. Un avantage qui se décline en mise en valeur de petites surfaces et/ou de zones marginales, de construction des « agriculteurs nouveaux » que la société semble appeler de ses vœux : « On peut être double actif et être professionnel, et dans les deux activités ».

40 Enfin, les problèmes d'organisation de la profession sont prépondérants par rapport aux problèmes techniques [37]. Les aides profitent aux agriculteurs organisés (essentiellement les filières canne et banane, tableau 1). Les autres agriculteurs ont des difficultés à accéder aux informations nécessaires pour pouvoir établir des dossiers pour les aides à l'installation, à la modernisation : donc il faut qu'ils s'organisent.

L'agriculture guadeloupéenne vue au travers de ses fonctions : trois points de vue

41 Comprendre la façon dont les acteurs se représentent la multifonctionnalité [38], c'est aussi comprendre la façon dont ils vont tenter de la gérer et de justifier leurs actions.

42 L'ensemble des personnes interviewées attribuent spontanément différentes fonctions à l'agriculture de l'île, hors production (tableau 3) : la création d'emploi, la conservation de valeurs culturelles spécifiques, patrimoniales, la production alimentaire, l'aménagement du territoire et la création de valeurs économique et environnementale (paysage). En revanche, la hiérarchie et les interactions de ces fonctions, et donc les modèles défendus, varient assez fortement entre les personnes.

Tableau 3 : catégories d'externalités de l'agriculture guadeloupéenne

Positives	Négatives
- Paysage typé (canne, banane) * - Emplois directs et indirects * - Ouverture de l'éventail d'activités - Cadre de vie (promenades) - Contrôle de l'urbanisation - Contribution au PIB - Contribution au revenu familial - Autonomie alimentaire de l'île - Autoconsommation familiale (nutritionnelle et économique) - Animation des communes - Identité culturelle, maintien du tissu rural	- Pollutions environnementales : chimiques, visuelles, sonores. * - Pesticides, fertilisants, gaines, eaux de lavage, résidus, effluents d'élevage, gros engins routiers, hélicoptères de traitement. - Conflits d'usage avec l'urbain - Dépendance alimentaire liée au poids des cultures d'exportation (* les plus citées)

43 Les points de vue des différents acteurs peuvent être agrégés autour des trois fonctions prioritairement attribuées à l'agriculture.

La fonction économique : d'abord la production

44 L'agriculture est considérée comme une activité économique parmi d'autres. Sa fonction principale est de produire des richesses, par lesquelles elle participe au bon fonctionnement de la société. Elle est un secteur important de préservation et de création d'emplois directs et indirects par le biais d'activités de diversification non agricoles (tourisme rural, salariat à temps partiel). Elle contribue à l'identité culturelle et à son expression territoriale : création de paysages, structuration et aménagement du territoire.

45 À ce titre, l'agriculture constitue un secteur privilégié pour l'intervention publique, dans la perspective de provoquer un impact économique, social et environnemental fort.

46 Cette vision agrège deux sous-groupes de représentations distincts en relation avec les deux « modèles » de l'agriculture, et la prise en compte ou non de l'ensemble des activités.

47 - Pour le premier sous-groupe, l'agriculture est d'abord une activité de production qui contribue à la richesse « nationale » en contribuant au PIB, à l'emploi, à la dynamique rurale... Les filières canne et banane en sont les fondements. La mise en place de la LOA a alimenté le trouble, la prise de conscience du paradoxe de la performance agro-exportatrice qui génère collatéralement une dépendance alimentaire accrue. Des évolutions des soutiens de la collectivité sont donc proposées, en accord avec les dispositions de la LOA : mais sur un mode qui relève plus du traitement social de la « marginalité » (petites exploitations, productions secondaires, pluriactivité, *etc.*) que de l'appui à un modèle agricole guadeloupéen original assurant simultanément et de façon complémentaire les différentes fonctions assignées à l'agriculture par la LOA.

48 - Pour l'autre sous-groupe, la fonction majeure de l'agriculture reste de produire. Mais d'abord des aliments : elle doit « nourrir un peuple », en commençant par l'agriculteur et sa famille. Pour cela, elle doit être performante et productive, c'est-à-dire, explicitement, menée par des agriculteurs « professionnels » à temps plein : elle s'oppose à la pluriactivité. L'organisation des « diversifications » végétale et animale souhaitée se calque sur celle des deux filières d'exportation. Elles sont secondaires en termes économiques, mais l'élargissement des activités à la transformation et à l'accueil touristique améliorerait leur valeur ajoutée. Les impacts environnementaux négatifs sont à relativiser compte tenu du rôle stratégique de l'agriculture. Ces acteurs considèrent que certaines pollutions sont inévitables car inhérentes à l'activité agricole et par ailleurs exacerbées par les caractéristiques du milieu : insularité, pentes, sols fragiles, saturation foncière.

49 Les tenants de ce point de vue appartiennent essentiellement aux organisations d'encadrement, aux organisations syndicales majoritaires, et aux organisations professionnelles agricoles bananières.

La fonction environnementale : d'abord la « nature »

50 L'activité agricole entretient une relation conflictuelle avec l'environnement qu'elle protège autant qu'elle le menace : elle ne représente même, chez certains, qu'un mal acceptable, l'absence totale d'utilisation du milieu constituant la solution idéale. La fonction de conservation de l'espace et de préservation de la biodiversité de l'agriculture est prioritaire. L'agriculture pratiquée doit être non-polluante, permettre un bon contrôle de l'érosion et ne pas faire l'objet d'aménagements destructeurs du milieu.

51 L'agriculture joue un rôle important dans la conservation du patrimoine culturel. Les systèmes techniques existants sont jugés à partir de leurs impacts environnementaux mais aussi selon des indicateurs d'attractivité touristique : la politique agricole est évaluée sur sa capacité à impulser et gérer leur contrôle.

52 Cette vision, plus défensive qu'offensive, est portée par trois catégories d'acteurs : bien évidemment des organisations protectrices ou en charge de l'environnement, des acteurs des zones « marginales » (Côte Sous le Vent, certaines zones cannières sèches), et enfin

par des organisations régionales qui défendent le modèle d'une agriculture familiale, professionnelle et pluriactive.

La fonction territoriale identitaire : d'abord la cohésion sociale

53 L'agriculture en Guadeloupe est « naturellement » multifonctionnelle. Elle a une dimension sociale (défense de l'emploi), alimentaire (autosuffisance de la famille et de l'île), d'aménagement territorial, économique (production directe de valeur, ancrage de systèmes d'activités complexes), paysagère, mais aussi culturelle (dynamisme des valeurs locales). Aucune fonction n'a *a priori* de prééminence sur les autres. La hiérarchisation ne peut être faite que par rapport à une problématique territoriale et faire l'objet d'un consensus entre les différentes forces vives du territoire. La hiérarchisation des fonctions mais aussi leur pondération et *a fortiori* la définition des mesures de soutien sont des « construits » sociaux [39], non des évidences qui s'imposent d'elles-mêmes.

54 Deux sous-groupes peuvent, là aussi, être distingués :

55 - Un premier, pour lequel le renforcement des valeurs culturelles guadeloupéennes est le résultat principal attendu d'une renaissance de l'agriculture ;

56 - Un second, pour lequel cette composante identitaire, prégnante, représente le lien qui « donne sens » aux différentes fonctions assumées conjointement par l'agriculture.

57 Cette vision est portée par de nombreux acteurs de l'agriculture : organisations de producteurs autour de produits « traditionnels » (café, igname, ananas, mais aussi canne à sucre), un syndicat agricole généraliste, mais également une organisation chargée de l'aménagement du territoire.

58 Les visions centrées sur les fonctions environnementales et territoriales sont celles qui se rapprochent le plus des objectifs de la LOA.

L'agriculture guadeloupéenne vue au travers de ses futurs : entre défensive et résignation

« Nous avons du mal à imaginer l'avenir de l'agriculture »

59 L'élaboration d'une stratégie partagée pour le développement de l'agriculture guadeloupéenne suppose d'assembler ces visions : des compromis sont-ils possibles (tableau 4) ?

60 Pour Christian Deverre [40], de nouvelles structures de production, mieux à même de satisfaire les besoins alimentaires de la société guadeloupéenne moderne, succéderont aux « vieilles » paysanneries héritées du passé. Quelles que soient ses visions, chacun s'accorde sur — voire revendique — ce schéma, accepte la baisse tendancielle du nombre d'agriculteurs, admet également la nécessité, pour l'agriculture guadeloupéenne, de contribuer davantage à l'approvisionnement de l'île. Les modèles à mettre en place et les propositions pour y arriver divergent néanmoins.

Tableau 4 : Synthèse des caractéristiques du modèle jusqu'ici encouragé et développé par les acteurs du développement agricole de la Guadeloupe et de celles du modèle qui serait favorisé par la prise en compte de la multifonctionnalité

Modèles Caractéristiques	Modèles jusqu'ici encouragés	Modèles que pourrait favoriser la reconnaissance de la multifonctionnalité
Agriculteurs	À temps plein	À temps plein ou pluriactifs
Taille d'exploitations	Élevée	Indifférente
Système de production	Intensif Monoculture Exportation	Intensif / extensif Diversification végétale et animale
Organisation	Centralisée	Territorialisée
Politique d'appui	Sectorielle	Territoriale
Place du territoire	Peu	Centrale
Mode de coordination	Marché et étatique	Marché, territoriale, gouvernance locale, étatique

Deux grandes stratégies pour le futur, peu imbriquées et peu compatibles : des campagnes spécialisées et des campagnes diversifiées

61 Les futurs agricoles exprimés par nos interlocuteurs s'inscrivent dans deux grandes directions qui cohabitent difficilement [41], tant politiquement que territorialement.

62 L'une, productiviste, est basée sur la continuation de la monoculture intensive canne et banane, « performante », conduite par des agriculteurs « professionnalisés » à temps plein. Elle s'appuie sur des convictions fortes :

63 - seules la canne et la banane sont économiquement viables, pour l'exploitation et/ou pour le pays ;

64 - l'agriculture du futur ne peut être que « professionnelle » ;

65 - une sélection « naturelle » va se faire à cause de la libéralisation, la petite exploitation va disparaître [42].

66 En opposition à ce « modèle du planteur » [43], le « modèle du paysan » se veut plus intégrateur. La diversité (sociale, économique, culturelle, environnementale) représente une vraie chance pour le développement de la Guadeloupe. La fonction première de l'agriculture est de gérer cette diversité. Dans ce cadre, et c'est une des rares passerelles avec le modèle antérieur, la canne et la banane, si elles subsistent, doivent être intégrées

dans des systèmes de production diversifiés. Ce schéma s'appuie sur des convictions fortes telles que :

67 - l'agriculture doit d'abord satisfaire les besoins alimentaires de la population (fonction d'auto-approvisionnement) ;

68 - la pluriactivité structure et structurera la société guadeloupéenne, culturellement et économiquement (balance commerciale, revenu des familles rurales) ;

69 - les petites exploitations entretiennent la cohésion sociale des campagnes, les paysages et l'identité culturelle de l'île, elles doivent être maintenues et soutenues.

70 À ces deux visions difficilement conciliables, sont attachées des stratégies distinctes.

Un futur basé d'abord sur la reconduction des dispositifs existants : l'intendance précède.

71 Malgré ces divergences, les points de vue rencontrés n'en reposent pas moins sur plusieurs convictions communes, certes déclinées dans des registres différents, mais qui restent inscrites dans les schémas actuels. Les deux piliers en sont systématiquement le maintien de l'intervention et de la régulation des collectivités publiques, et le maintien des cultures d'exportation.

72 - L'État doit appuyer financièrement l'agriculture : tous nos interlocuteurs, sans exception et indépendamment des modèles renvoyés, considèrent que les aides publiques sont indispensables pour aller vers les futurs énoncés, voire pour maintenir l'agriculture. Avec des différences d'appréciation chez certains : « les subventions sont indispensables pour canne et banane, pas pour les produits de diversification ». D'autres fonctions sont également « naturellement » attribuées à l'État, qui « doit » par exemple contrôler les variations de marché et d'une manière plus générale, réguler.

73 - Les filières canne à sucre et banane pour l'exportation restent la référence. Les visions prospectives basées sur le développement de filières « diversification » reproduisent mécaniquement celles de ces deux cultures : l'organisation de la filière, l'orientation vers l'export, les aides de la collectivité mais aussi la légitimité historique sont des attributs tout ou partie validés de fait par l'ensemble des acteurs pour l'avenir et pour toutes les spéculations.

Des limites et des contradictions qui rendent floues les perspectives proposées

74 Une certaine ambiguïté ressort des scénarios du futur. Les propositions ne répondent que partiellement à la « vision large » dont se réclament plusieurs acteurs, d'appui simultané à la production, aux hommes et à l'exploitation agricole. Fragmentaires, parfois contradictoires, elles ne produisent pas un programme de développement pour atteindre les projections stratégiques énoncées [44]. Elles traduisent le désarroi, et le manque d'idées « actionnables » constituant le cadre d'action des acteurs locaux. La fragilité du système, sa dépendance [45], provoquent — paradoxalement ? — défensive et résignation.

75 Aux peurs du secteur bananier (« si la banane disparaît, qu'est-ce qu'on met à la place ? », « que deviennent les emplois directs et indirects concernés ? »), fait écho le constat résigné du secteur sucrier (« que peut-on faire d'autre que de la canne dans les zones

sèches ? »). Il est admis que l'agriculture n'est pas en surproduction comme en métropole ; mais le marché local est, selon les dires des acteurs, trop réduit, vite saturé. En outre, aucune proposition de régulation n'a été formulée, y compris par les groupes porteurs de projets de diversification tournés vers la satisfaction prioritaire des besoins locaux.

76 L'agriculture guadeloupéenne doit atteindre son quota bananier, par définition du volume indifférencié, mais doit aussi s'engager dans des « démarches qualité ». Elle doit produire plus, soit appliquer plus d'intrants, et mieux respecter l'environnement... Il faut encore intégrer les informels, les « normaliser » pour les faire bénéficier des aides publiques : mais ce faisant, leur marge brute va diminuer, et donc paradoxalement les fragiliser [46].

77 La démarche de négociation des schémas d'occupation des sols contre l'urbanisation anarchique, réclamée par nos interlocuteurs, ne s'accompagne pas de référence aux nouveaux outils de planification territoriale disponibles, tels que les Plans locaux d'urbanisation (PLU) ou les Schémas de cohérence territoriale (SCoT).

78 C'est donc avec des représentations différentes et divergentes de l'agriculture, des organismes de développement en recherche d'un projet, et une administration « forte » que la mise en œuvre des CTE a dû et devra compter.

Une grande distance sépare les représentations des acteurs locaux de la LOA

« le CTE, nouveau fondement ou aimable diversion ? »

79 Le caractère multifonctionnel de l'agriculture fait consensus en Guadeloupe. Mais la très grande majorité des acteurs soulignent l'inadaptation des objectifs de la LOA à leur île. La loi privilégie les fonctions non directement productives de l'agriculture, alors que la Guadeloupe ne parvient pas à remplir ses quotas sucriers ou bananiers. Leur éventuel surdimensionnement, ou encore la pertinence de l'indicateur satisfaction des quotas, au regard des objectifs du développement de l'île, ne sont pas remis en cause. Par ailleurs, la qualité de gestion des ressources naturelles, dont la nécessité, appelée par la loi, est admise, ne doit pas remettre en cause le modèle de développement productiviste. La multifonctionnalité est alors comprise et déclinée comme un triple défi : produire plus, mieux transformer et mieux mettre sur le marché.

80 Certains acteurs ont une vision plus radicale : le modèle prôné par la LOA n'était pas adapté aux habitudes (organisationnelles, techniques, gestionnaires) des producteurs ni des institutions. Si l'outil CTE est jugé pertinent, la multifonctionnalité reste encore un concept « exotique », « extérieur à la Guadeloupe » voire « chasse gardée de l'État ». L'absence de mise en œuvre préalable des mesures agri-environnementales en Guadeloupe [47], la durée du contrat plus longue que celle des actions habituelles d'appui, accroissent cette perception d'exogénéité de la notion. Les acteurs des zones plus « marginales » déclinent pour leur part la reconnaissance du caractère multifonctionnel de l'agriculture au bénéfice de leur stratégie pour la légitimation de la pluriactivité. Cette traduction locale [48] permet aussi à leurs yeux de valider les initiatives de diversification peu « orthodoxes » : entretien du patrimoine culturel bâti ou non, re-dynamisation de cultures historiques résiduelles (café, vanille, cacao...) ou encore agrotourisme.

81 L'opposition entre une vision sectorielle et une vision territoriale, non compatibles en l'état actuel, mais aussi la coexistence au sein de mêmes groupes de la volonté de produire plus et de l'appréhension des risques environnementaux liés à l'intensification, brouillent les futurs. Elles gênent l'émergence d'une vision globale prospective, dont Claude Neuschwander [49] a montré l'importance pour les Antilles, afin d'éviter les conflits d'aménagement entre les agriculteurs et les autres utilisateurs de l'espace.

82 Mais l'opposition entre deux représentations de l'agriculture, des agriculteurs, des mécanismes d'appui et d'accompagnement à mettre en place ainsi que de la relation que l'agriculture entretient ou devrait entretenir avec la société [50], n'est-elle pas en grande partie une apparence ? Quatre ans après l'apostrophe symbolique de la séance des premières signatures, « le CTE nous devons nous l'approprier » [51], l'analyse de l'administration « à l'ancienne » de ces règles nouvelles prouve qu'il y a bien eu, contrairement à l'impression première, appropriation de la LOA : conforme à la représentation îlienne dominante — et ne correspondant guère à celle que souhaitait le législateur. Cette « routine défensive » a permis de gérer la « double contrainte » [52] de l'appui au productivisme pour l'exportation et de la reconnaissance de la multifonctionnalité. Les représentations en première lecture peu cohérentes traduisent alors la transition vers une mise en compatibilité des deux modèles, afin d'éviter la « schizophrénie institutionnelle » [53] de la gestion en parallèle de deux systèmes en l'état peu compatibles. La fonction d'une réaffirmation du « modèle de la vitrine » [54] rassurerait des protagonistes dont les pratiques ont de fait commencé à évoluer. Le CTE et la CDOA ont ébranlé le contexte d'action des acteurs agricoles et ruraux et le mode de gouvernance du modèle agricole, mis en évidence par les frémissements d'évolution des pratiques en fin de processus, des « actions mesurées » [55] telles que le montage et le contenu des CTE ou encore le fonctionnement des dernières CDOA. La CDOA commence à être reconnue comme un nouveau dispositif d'action collective où il est possible de fabriquer des projets communs qui satisfassent tant les agriculteurs que les autres acteurs locaux. La « créolisation » [56] des modèles présentés en opposition manichéenne semble inexorable. L'activation progressive des structures de dialogue et de concertation, maintenues pour la mise en place des CAD, constitue une des voies de construction des capacités collectives à gérer les nouvelles règles du jeu. « L'agora » [57] ouverte par la LOA en est encore à ses balbutiements : la modification relative des relations entre acteurs ouvre de nouvelles pistes pour la recherche, en particulier sur les nouveaux dispositifs « actionnables » de la gouvernance du développement rural.

« C'est sûrement un îlien qui a fait cette loi »

NOTES

1. Pierre LASCOUMES et Jérôme VALLUY, « Les activités publiques conventionnelles (APC) : un nouvel instrument de politique publique ? L'exemple de la protection de l'environnement industriel », dans *Sociologie du travail*, n° 4, 1996, pp. 551-573.

2. Alain Supiot, « La contractualisation de la société », dans Le Courrier de l'environnement, n° 43, 2001, pp. 51-58.
3. Nous utilisons le terme modèle dans le sens « ordinaire » ou commun, tel qu'il est utilisé par les acteurs de l'agriculture, c'est-à-dire une représentation simplifiée d'un ensemble d'éléments en interrelation.
4. Jacques BROSSIER, Eduardo CHIA, Éric MARSHALL et Michel PETIT, *Gestion de l'exploitation agricole familiale*, Dijon, ENESAD-CNERTA, 1997, 215 p.
5. Bruno LÉMERY, « Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture », dans *Sociologie du travail*, volume 45, n° 1, 2003, pp. 9-25.
6. Jean-Pierre DARRÉ, *La production de connaissances pour l'action. Argument contre le racisme de l'intelligence*, Paris, Maison des sciences de l'homme/Éditions INRA, 1999, 244 p.
7. « Institution » est ici et par la suite employé au sens de J.R. Commons, comme groupe ou organisation qui, dans un domaine spécifique, s'est donné des règles, des lois, des coutumes ou des valeurs afin de satisfaire les attentes et les besoins de ses membres et de la société (objectif particulier ou public). John R. COMMONS, *The Economics of Collective Action*, New York, The Macmillan Company, 1950, XII-414 p.
8. Éric GARREL, Éric GODELIER et Thierry WEIL, « Les mythes du management : compte rendu d'un séminaire de James G. March », dans *Gérer et comprendre*, n° 57, 1999, pp. 4-12.
9. Pierre BOURDIEU, *La distinction. Critique sociale du jugement,* Paris, Éditions de Minuit, 1979, 640 p.
10. Christine BONARDI et Nicolas ROUSSIAU, *Les représentations sociales*, Les Topos, Paris, Dunod, 1999, 124 p.
11. Karin KNORR-CETINA, « Les épistémès de la société : l'enclavement du savoir dans les structures sociales », dans *Sociologie et sociétés*, volume 30, n° 1, 1998, pp. 101-124.
12. Pascal MOLINER, Patrick RATEAU et Valérie COHEN-SCALI, *Les représentations sociales. Pratique des études de terrain*, Rennes, Presse Universitaire de Rennes, 2002, 230 p.
13. Philippe BONNAL, Bruno LOSCH et Sébastien BAINVILLE, « La multifonctionnalité de l'agriculture. Points de repères pour un débat », dans Michel DULCIRE [dir.], *La multifonctionnalité de l'agriculture...*, ouv. cité, pp. 29-36.
14. Bertrand HERVIEU, « La multifonctionnalité de l'agriculture : genèse et fondements d'une nouvelle approche conceptuelle de l'activité agricole », dans *Cahiers agricultures*, volume 11, n° 6, 2002, pp. 415-419.
15. Eduardo CHIA et Michel DULCIRE, *La mise en œuvre de la LOA en Guadeloupe : moyens, conditions, conséquences. Le point de vue des institutions*, Montpellier, CIRAD-INRA, 2003, 63 p.
16. Marc PIRAUX, Eduardo CHIA, Michel DULCIRE, Muriel BONIN, Philippe BONNAL, Dominique GUILLUY et Sigrid AUBERT, « Modèles de développement et identité des territoires dans les DOM insulaires », dans *Les Cahiers de la multifonctionnalité*, n° 6, 2004, pp. 77-83.
17. « Modèle de développement » est utilisé ici dans le sens auquel se réfèrent les acteurs.
18. Célestin KPOKPOGBÉ, *Construction sociale d'innovations techniques et résistance paysanne au changement : le phénomène d'hybridation du palmier à huile dans le sus-est du Bénin,* Thèse, Université de Laval, Canada, 2000, 300 f°
19. Michel DULCIRE, « Une culture patrimoniale du mythe à la renaissance : le café "bonifieur"de Guadeloupe », dans *Anthropology of Food*, n° 4, 2005, http://www.aofood.org
20. Luc BOLTANSKI et Laurent THÉVENOT, *De la justification. Les économies de la grandeur,* Paris, Éditions Gallimard, 1991, 483 p.

21. Elsa DELCOMBEL, *Organisation de l'action collective des agriculteurs pour le développement de l'agriculture guadeloupéenne*, Thèse de doctorat en économie, UAG, CIRAD-TERA, Montpellier, 2005.
22. Eduardo CHIA et Michel DULCIRE, « La vitrine ou l'arrière boutique : les impacts des CTE sur les évolutions des exploitations agricoles en Guadeloupe », dans *Gérer et comprendre*, décembre 2005, sous presse.
23. Philippe FRÉMEAUX, « Guadeloupe en progrès, mais peut mieux faire », dans *Alternatives économiques*, n° 215, 2003, pp. 33-35.
24. INSEE, *Tableaux économiques régionaux*, Pointe-à-Pitre, 2002.
25. Elles correspondent à la culture principale de la moitié des 12 000 exploitations de l'île : AGRESTE, *Recensement général de l'agriculture (RGA) dans les DOM*, Paris, MAP, 2000, 1 CD-ROM.
26. « Culture » est pris au sens de plante et ensemble des techniques qui lui sont appliquées : Michel SÉBILLOTTE, « La collecte de références et les progrès de la connaissance agronomique » dans ADEPRINA, *Exigences nouvelles pour l'agriculture : les systèmes de culture pourront-ils s'adapter ?*, Paris, INAPG, 1979, pp. 466-495.
27. Michel DULCIRE et Philippe CATTAN, « Monoculture d'exportation et développement agricole durable : cas de la banane en Guadeloupe », dans *Cahiers agricultures,* volume 11, n ° 5, 2002, pp. 313-321.
28. Pierre ROUGET, « Les travailleurs de la banane au régime sec », dans *Volcans*, n° 44, 2001, pp. 27-29.
29. Eduardo CHIA et Michel DULCIRE, « La vitrine ou l'arrière boutique... », art. cité.
30. Marie-Françoise ZÉBUS, « Paysannerie et économie de plantation. Le cas de la Guadeloupe, 1848-1980 », dans *Ruralia*, n° 5, 1999, pp. 55-83.
31. Christian DEVERRE, « Les réformes foncières à la Réunion et à la Guadeloupe, éléments pour un bilan », dans *Actes du séminaire Politique des structures et action foncière au service du développement agricole et rural*, Saint-Denis, novembre 1997, pp. 27-42, fait écho à cette lecture, mais affirme qu'elles ont aussi limité l'évolution de la paysannerie.
32. Elsa DELCOMBEL, *Organisation de l'action collective des agriculteurs...*, ouv. cité.
33. Bruno LÉMERY, « Les agriculteurs dans la fabrique... », art. cité.
34. « Paysannerie » a été utilisé à plusieurs reprises par les tenants de ce modèle, sur un mode très valorisant.
35. Au sens de Weber, mais construit par les acteurs.
36. AGRESTE, *Recensement général de l'agriculture (RGA) dans les DOM*, Paris, MAP, 2000, 1 CD-ROM.
37. Elsa DELCOMBEL, *Organisation de l'action collective des agriculteurs...*, ouv. cité.
38. Helène DELORME, « Ambiguïté et richesse de la multifonctionnalité », www.ceri-sciences-po.org, juillet-août 2003.
39. Michel CROZIER et Erhard FRIEDBERG, *L'acteur et le système,* collection Essais, Paris, Éditions du Seuil, 1977, réédition : 1992, 500 p.
40. Christian DEVERRE, « Les réformes foncières à la Réunion et à la Guadeloupe... », art. cité.
41. Philippe CATTAN et Michel DULCIRE, « Quelles cohabitations de la banane et des autres activités territoriales ? », dans Patrick DUGUÉ et Philippe JOUVE [dir.], *Organisation spatiale et gestion des ressources et des territoires ruraux*, Montpellier, CIRAD-CNEARC-ENGREF, 2003, pp. 625-634.
42. 230 exploitations de production bananière ont disparu depuis 5 ans, d'après la chambre d'agriculture, pour qui ce mouvement ne peut que continuer pour les petites

unités, car « l'exigence de qualité oblige un planteur à gérer un container complet, soit huit à dix hectares minimum ».

43. Michel DULCIRE et Philippe CATTAN, « Monoculture d'exportation et développement agricole durable… », art. cité.

44. Marie-Renée VERSPIEREN, *Recherche-Action de type stratégique et science(s) de l'éducation*, Bruxelles-Paris, Contradictions/Éditions L'Harmattan, 1990, 395 p.

45. Bernard DUMAZ, *Guadeloupe : économie agricole. Le malaise à fleur de sable*, Paris, Éditions L'Harmattan, 1986, 172 p.

46. Marie-Françoise ZÉBUS, Gisèle ALEXANDRE, Jean-Louis DIMAN, Edouard DESPOIS et Alain XANDÉ, « Activités informelles, normalisation et développement. L'élevage porcin en Guadeloupe », dans *Cahiers agricultures*, volume 13, n° 3, 2004, pp. 263-270.

47. Olivier SORET, *La politique régionale en matière agricole. Des moyens financiers et des outils d'accompagnement*, Angers, École nationale d'application des cadres territoriaux, 2001, 22 p.

48. François LÉGER, « Les CTE : une approche contractuelle fondée sur la reconnaissance de la localité », dans Michel DULCIRE [dir.], *La multifonctionnalité de l'agriculture…*, ouv. cité, pp. 55-64.

49. Claude NEUSCHWANDER, *Les chantiers majeurs du développement des Antilles françaises,* Paris, Rapport de la mission MCN, MCN, 1997, 47 p.

50. Jacques RÉMY, « Révéler ou construire la demande sociale ? Les contrats territoriaux d'exploitation », dans *Comptes rendus de l'Académie d'agriculture de France*, volume 88, n° 7, 2002, pp. 67-77.

51. Michel DULCIRE, « Le CTE dans les DOM, nous devons nous l'approprier », dans Michel DULCIRE [dir.], *La multifonctionnalité de l'agriculture…*, ouv. cité, pp. 11-22.

52. Paul WATZLAWICK, Janet HELMICK-BEAVIN et Don JACKSON, *Une logique de la communication*, Paris, Seuil, Points, 1979, 281 p.

53. Pascal BAUDRY, « À la découverte des différences entre Français et Américains », dans *Le journal de l'École de Paris*, n° 48, 2004, pp. 7-12

54. Eduardo CHIA et Michel DULCIRE, « La vitrine ou l'arrière-boutique… », art. cité

55. Michel CALLON, Pierre LASCOUSMES et Yannick BARTHE, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique,* collection La couleur des idées, Paris, Éditions du Seuil, 2001, 357 p.

56. Édouard GLISSANT, « La créolisation du monde est irréversible », dans *Le Monde 2*, n ° 46, 2004, pp. 26-29.

57. Helga NOWOTNY, Peter SCOTT et Michael GIBBONS, *Repenser la science*, collection Débats, Paris, Belin, 2003, 319 p.

RÉSUMÉS

La question à laquelle cet article souhaite apporter une réponse est celle du poids des représentations des acteurs du développement sur l'agriculture, son passé, son présent et son avenir, dans la mise en place des CTE. Notre hypothèse est que le degré d'appropriation régional des mesures ou des mécanismes de politique agricole dépend(ra) de la proximité des

représentations des acteurs et des modèles sous-jacents des politiques. Nous avons interviewé des représentants de la profession, du développement agricole, de l'administration et des chercheurs. Les acteurs n'ont pas une vue très optimiste de l'avenir de l'agriculture guadeloupéenne, majoritairement le fait d'exploitations familiales. Ils divergent sur la hiérarchie des fonctions reconnues à leur agriculture, et ne convergent pas non plus sur un modèle agricole qui fasse sens pour l'ensemble. Deux visions de l'agriculture cohabitent dans l'Île. La première, majoritaire, correspond à un modèle productiviste et spécialisé, tourné vers l'exportation et mené par des agriculteurs à temps plein. L'autre correspond à une agriculture plus diversifiée, tournée plus vers le marché intérieur, menée par des « paysans ». Les visions respectives de l'agriculture du futur et de la façon dont les CTE pourront être utilisés différent également. Les nouvelles règles n'y ont pas permis l'émergence d'un « autre » modèle de développement. Elles ont été largement détournées afin d'appuyer l'ancien modèle productiviste. Nous nous interrogeons en conclusion sur les types de dispositifs à mettre en place pour favoriser l'émergence des projets partagés, préalable indispensable à l'action collective.

Michel DULCIRE et Eduardo CHIA,*Agriculture Representations and Development Actions: the implementation of Territorial Contracts (CTE) in Guadeloupe (FWI)*
The question this article aims to answer is about the importance of the representations of agriculture in the past, the present and the future, in the implementation of territorial contracts (CTE). Our hypothesis is that the level of appropriation of such policies (will) depend(s) on the relations between the representations of local actors and the policies models. We have interviewed representatives of the profession, services of rural development, administration and research laboratories. The actors have not a very optimistic vision of the future of the Guadeloupean family agriculture. They diverge on the hierarchy of functions assigned to their agriculture, and do not converge either on an agricultural model. Two conceptions cohabit in the island. The first and more important one, is based on a productivist and specialized model, looking towards exportation, and managed by full-time farmers. The other prefers a more diversified agriculture, satisfying first the domestic market, and managed by "peasants". Visions of the future are different too, as the way to use territorial contracts (CTE). The new rules have not yet allowed the emergence of a new model of development. In fact, they have been used in contradictory ways, in order to support the old models. In conclusion, we want to question the means that would lead to the materialization of a true common project, essential preliminary to a collective action for rural development.

INDEX

Index chronologique : Aujourd'hui